

DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE COMMUNICATION

Réunion n°02 du 17 Mars 2021

Réunion du Mercredi 17 Mars 2021 A 18 heures 30 réalisée en visioconférence

<u>Présidence</u>: *M. Marc ROUTIER*.

Membres présents :

MM. Patrick BANNIER – Pascal LEBRET – Patrick LEBRET – Patrice LECHER – Mathieu MOULIN – Philippe PROST – Charles-Henri RAMARQUES.

Membre absent excusé:

M. Jacques CHION.

Membre absent :

M. Philippe PERIER.

Assiste à la réunion :

Mme Muriel FARCY, secrétaire du DEF.

A l'occasion de la première réunion de la nouvelle mandature, le Président Marc ROUTIER accueille les membres de la CDC. En dépit du contexte sanitaire actuel nous contraignant à une activité très réduite, il rappelle tout l'intérêt que présente le fait de valoriser les actions du DEF.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION :

En prélude à ce point particulier, Pascal LEBRET intervient pour présenter le Règlement Intérieur du DEF aux membres de la commission. Un texte qui formalise plus particulièrement les règles de fonctionnement des commissions du district.

Dans le respect de ce texte, Il est ensuite procédé à la désignation du bureau de la commission. Marc ROUTIER en sa qualité de Président de la CDC s'enquiert des candidatures parmi les membres de la CDC pour les postes à pourvoir.

A l'issue de cette phase, et pour la mandature, la Commission Départementale Communication est composée comme telle :

- Président : M. Marc ROUTIER
- Vice-Président : M. Patrice LECHER
- Secrétaire : M. Pascal LEBRET

- Membres reporters: MM. Patrick BANNIER, Jacques CHION, Patrick LEBRET, Mathieu MOULIN, Philippe

PERIER, Philippe PROST, Charles Henri RAMARQUES

CALENDRIERS DES MANIFESTATIONS:

L'ensemble des activités du DEF étant réduit à sa plus simple expression, il y a peu de manifestations qui soient programmées à ce jour. Les éventuelles actions à venir sont conditionnées par les décisions qui pourraient subvenir tant des autorités gouvernementales que des instances. En cas de reprise d'activité, les membres de la commission seront sollicités en temps venu.

Aussi, à ce jour, seuls les évènements suivants sont prévus et seront couverts :

> Le Samedi 26 Juin 2021 à 08 h 30 :

- Assemblée Générale du DEF -

LE NEUBOURG – M. Patrick LEBRET.

Le Samedi 02 Octobre 2021 à 08 h 30 :

- Assemblée Générale du DEF -

LE NEUBOURG – M. Patrick LEBRET.

NOUVELLES ACTIONS « COMMUNICATION » :

Avec la nouvelle mandature, de nouvelles actions vont être mises en place au DEF, plus particulièrement en matière de communication. Marc ROUTIER en donne les détails et explications aux membres de la CDC.

La « Newsletter » du district :

Elle sera mise en place très prochainement à destination des clubs, de leurs Présidents et de tous les membres du district. Elle aura une périodicité de l'ordre de 2 ou 3 mois en fonction de l'actualité. Son objectif sera d'informer sur tous les points d'actualité de notre football de manière rapide et concise. Cet outil sera géré par Mme Claire DUMONTEL en lien avec tous les acteurs du district.

Les réseaux sociaux :

Pour s'inscrire dans une démarche résolument novatrice et dans l'air du temps, le DEF va se positionner sur les réseaux sociaux pour dynamiser sa communication. Dans cet objectif, M. Mathis BOUCHER, un jeune stagiaire, a été recruté pour 3 mois afin de faire des propositions au Comité de Direction et mettre en place cet outil de communication. Après avoir fait l'inventaire utile, le choix du (ou des) supports sera fait pour une mise en place rapide. Après les investigations, on s'oriente prioritairement vers Facebook et Instagram. Il est demandé à Mathis de créer ces pages Internet et de nous restituer un outil « clé en main » pour une utilisation intensive des membres du DEF (et notamment de la CDC). Au quotidien, c'est Mme Muriel FARCY qui sera chargée du suivi et de l'animation de l'activité communication du DEF avec Claire pour l'accompagner. Ces outils devront être dynamiques et faire les récits succincts des nombreuses actions du district. Toutefois pour éviter toutes dérives dans les contenus de nos réseaux sociaux, une veille sur les contenus sera effectuée par Muriel pendant les périodes d'ouverture des bureaux du DEF. Pour les périodes de fermeture, ce sont deux personnes de la CDC qui ont accepté de prendre en charge cette mission, à savoir MM. Pascal LEBRET et Charles-Henri RAMARQUES.

Le but est de faire vivre de manière efficace, attrayante et respectueuse de nos valeurs, ces réseaux et d'éviter toutes dérives et atteintes malveillantes.

« Ecran d'accueil »:

Il va être mis en place dans les locaux du district, un ensemble de moyens et outils de communication. Plus particulièrement un écran sera installé afin de diffuser en continu des informations auprès des visiteurs et personnes présentes au siège du DEF.

La communication et les commissions :

Afin d'être le plus exhaustif possible dans notre communication, un courrier a été adressé à chaque responsable de pôle leur demandant d'identifier chacune des commissions de leurs pôles respectifs susceptibles d'avoir recours à un devoir de communication. Au sein de chacune de ces commissions, un référent communication devra être désigné pour faire le lien avec la CDC.

BENEVOLES DU MOIS:

Le Comité de Direction s'est inscrit dans la démarche fédérale de valorisation des bénévoles de notre football. Cette saison ne fait pas exception. Ainsi le Comité de Direction du DEF, lors de sa réunion du 22 Décembre 2020, a validé la liste des bénévoles qui sont proposés au titre de cette saison. La Commission est chargée d'effectuer les reportages et interviews correspondants suivant les attributions suivantes :

BENEVOLES DU MOIS du DEF - SAISON 2020-2021

NOMS	PRENOMS	CLUBS	REPORTERS CDEC
BLANCHET	Jacky	CORMEILLES LIEUREY	Jacques CHION
GUERNON	Sandra	AS BARROISE	Patrice LECHER
MOREIRA	Alexandre	ETREPAGNY	Patrick BANNIER
MOUILLARD	Bernard	DEF et RUGLES LYRE	Pascal LEBRET
LOISEL	Alain	GISORS	Patrick LEBRET
PROST	Philippe	DEF et VAL DE RISLE	Pascal LEBRET
GODIER	Célia	CHARENTONNE	Philippe PROST
BOUREDA	Karima	FC NAVARRE	Charles Henri RAMARQUES

Compte-tenu des contraintes sanitaires, les reporters ont toute l'attitude pour réaliser leurs missions soit en présentiel, soit par voie électronique. Il est toutefois demandé aux reporters désignés de réaliser leurs missions respectives avant le **31 Mai 2021**.

AUTRES REPORTAGES:

Par ailleurs, les membres de la commission conviennent de faire preuve de la réactivité utile pour couvrir tout autre évènement qui n'aurait pu être prévu à ce jour.

QUESTIONS ET SUJETS DIVERS:

Il est évoqué le besoin de création d'habilitation des nouveaux membres de la commission aux outils utiles à leurs missions. Muriel FARCY confirme la prise en compte de cet aspect de nos travaux.

Le Président Marc ROUTIER Le Secrétaire Pascal LEBRET

Heli